



COMPTE-RENDU du CTL du 12 novembre 2018

En réponse à [notre déclaration liminaire](#), le DDFiP réaffirme que nous allons vers des réformes profondes mais qu'à ce stade la déclinaison concrète s'avère être floue.

Toutefois, nous savons que le ministre Darmanin réunit de nouveau les DDFiP et DRFiP le 28 novembre. Le 12 décembre, Edouard Philippe réunira les responsables nationaux et territoriaux de la fonction publique ; le lendemain le directeur général convoque les DRFiP/DDFiP.

Nous avons questionné le directeur sur les restructurations qui attendent notre département en 2019. Selon lui, il n'y a pas d'autres projets que la fermeture de Dun et Mehun déjà annoncée. Il ne peut toutefois pas s'engager pour son successeur.

Le SPFE de Bourges deviendra départemental en 2020, les agents du SPF de St Amand seront maintenus sur place avec un travail à distance. Engagement qui vaut pour combien de temps ? Nous ne le saurons pas.

Quant au SIE départemental, nous pourrions le connaître à partir de 2020.

Tableau de bord de veille social (TBVS), document unique d'évaluation des risques psycho-sociaux (DUERP) et plan d'action de prévention (PAP)

L'étude du DUERP révèle le stress ambiant au sein des équipes de travail. Les agents font valoir : le travail dans l'urgence voire baclé, un rythme et cadencement des tâches à la limite du supportable, le manque d'autonomie lié à une exploitation de listes, le sentiment de perte de technicité, leur inquiétude sur le devenir des missions et les difficultés liées au manque de personnel.

Le TBVS qui est une analyse de données montre que dans le Cher :

- Globalement, les jours portés en CET et les écrêtements horaires équivalent à 4 agents/an. Dans certains services il y a un un risque avéré d'épuisement des personnels ; nous avons rappelé que le Directeur est garant de la santé des agents au travail et qu'il a, en la matière, une obligation de résultat.
- Aucune fiche de signalement n'a été transmise en direction générale alors que certaines auraient dû l'être parce qu'il s'agissait de menaces graves. Nous avons aussi relevé que les agents ne font pas systématiquement de signalement, comme sur certains postes où la réception est tendue du fait de la mission (comme amendes).
- Le nombre de recours en CAPL est nul ; il faudrait toutefois intégrer au document l'évolution du nombre de recours hiérarchique.

La direction a ciblé deux sujets pour le plan de prévention, il s'agit de l'accès à l'information et la détérioration du vivre ensemble, sans plus de détail sur leur mise en œuvre.

Au cours de la discussion, ont été évoqués : la demande de rétablissement pour le secteur public local de réunions d'échange du réseau, le surcroît de mails qui ne permet plus de distinguer l'information importante, l'espace de dialogue sur la défamiliarisation qui s'est tenu à l'attention des encadrants et la nécessité d'en tirer des enseignements.

Gestion budgétaire :

Compte-tenu des orientations budgétaires du gouvernement, il est évident que la DGFIP est incitée à réduire ses dépenses de fonctionnement, le Cher n'y échappe pas.

La CGT est revenue sur deux points :

- La direction ote les imprimantes dans les services, leur sont substitués des mopieurs. A la charge de travail, au stress permanent, la direction fait le choix d'y ajouter une dégradation des conditions de travail des agents.

- Le nettoyage des locaux est assuré par une entreprise choisie dans le cadre d'un marché national, ce qui tire vers le bas les prix du service mais aussi les conditions de travail, le traitement des salariés de ladite entreprise. Ce n'est pas acceptable !

Bilan de la notation 2017

Il n'y a eu en 2018 aucun recours devant la CAPL ce qui peut s'expliquer par la disparition des bonifications et la complexité du dispositif de recours.

Nous avons estimé que la direction, aurait dû mieux expliqué tant aux évaluateurs qu'aux évalués les enjeux liés aux nouveautés (disparition des bonifications pour tous les grades, avis sur l'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur, avis sur l'avancement de grade par tableau d'avancement, place prépondérante du tableau synoptique).

S'agissant de l'avis sur le changement de corps, une codification a été appliquée à l'ensemble des collègues, quel que soit leur choix de carrière alors que les promotions fondent comme neige au soleil. Trop souvent, nous constatons que cette notation a été servie en « 2- en cours d'acquisition », en contradiction avec le reste du CREP.

Harmonisation des horaires d'ouverture des trésoreries sur le site de Ste Catherine :

Du fait de l'arrivée de la trésorerie de Bourges-amendes au sein des locaux de Bourges municipale avec une caisse qui est aussi commune avec la paierie départementale, une consultation des agents a été organisée en vue d'une harmonisation des horaires d'ouverture au public. Leur choix s'est porté sur une option qui prévoit une fermeture au public les après-midi des mercredis et vendredis ; le volume horaire d'ouverture au public reste identique.

Vote :

L'ensemble des organisations syndicales a voté pour.

Dispositif d'affichage des indicateurs de qualité dans les SIP

Après « Pour vous faciliter l'impôt » (PVFI), le référentiel « Marianne », le nouveau référentiel « Marianne » applicable à compter du 1er janvier 2017, voici le renouveau , l'engagement présidentiel avec l'affichage d'indicateurs de qualité.

En 2019, deux indicateurs s'ajouteront à ceux de 2018, ils concernent le taux de réponse sous une semaine aux courriels et le taux d'usagers ayant reçu une réponse claire à leur demande.

Cet affichage relève de méthodes de management du privé que la CGT dénonce. Tandis que le gouvernement poursuit son objectif de rémunération au mérite, que le RISEEP prévoit l'instauration d'une prime par service, ce dispositif risque d'aggraver les relations au sein des équipes de travail et entre les services.

Nous ne sommes pas chez Mac Do ! Nous ne voulons pas de borne à smileys dans nos services.

A la DGFIP, c'est le réseau des SIP qui a été sélectionné. Est-ce un hasard ? Mesurer la satisfaction des usagers au moment de la mise en application du PAS, avec toutes les difficultés que cela va engendrer pourrait amener une dégradation du taux de satisfaction des usagers.

Les SIP de St Amand et Sancerre, concernés par l'accueil sur rendez-vous, inaugureront ce dispositif.

Comme le prévoit le règlement intérieur, la CGT a souhaité un vote sur ce sujet sensible :

Contre : Cgt, Solidaires, Fo

Abstention : Snafip, Cfdt

Ponts naturels

Deux ponts naturels en 2019 sont présentés, à savoir les 31 mai et 16 août.

Rappelons une fois de plus que la notion de « 50 % de présence minimum » des effectifs n'existe plus.

La note de juin 2012 relative aux congés annuels et jours ARTT fait état d'une « présence suffisante ». Cette notion de « présence suffisante » s'entend non comme le maintien d'un effectif suffisant pour assurer la productivité mais comme un principe s'appuyant sur la règle de continuité du Service Public. Ainsi, si la continuité du service est assurée, les effectifs peuvent fonctionner a minima.

Tous les agents doivent pouvoir gérer librement leurs congés, dans un cadre souple de plans prévisionnels (qui doivent être établis collectivement au sein des services) et dans le respect de la continuité du service

public.

Si la Direction décide d'imposer tout de même des ponts naturels, ils doivent alors être couverts par des autorisations d'absences et ne doivent pas être pris sur les congés des agents. A défaut, nous demandons l'application de la note DG de M. Rambal du 12 janvier 2012 permettant la possibilité « d'ouvertures partielles », c'est à dire la possibilité de fermer les sites au public, les jours dits de « ponts naturels », permettant ainsi la libre disposition des congés pour les agents dans les cadres réglementaires habituels. Ceci explique notre opposition au dispositif actuel

Vote :

Pour : Solidaires, Fo, Snafip, Cfdt

Contre : Cgt

Fermetures des trésoreries de Dun sur Auron et Mehun sur Yèvre

Nous avons impulsé la demande d'inscription de ce sujet à l'ordre du jour du CTL et rencontré, à leur demande, les collègues de Dun -sur-Auron en commun avec la section Solidaires. Nous avons pu ainsi cibler les questions.

Les baux locatifs ne seront résiliés que fin avril, ce qui peut permettre si nécessaire de retarder les déménagements.

Concernant l'installation des agents dans les nouveaux services :

- Sur la trésorerie de Vierzon qui absorbe Mehun-sur-Yèvre, les agents seront tous installés au rez-de-chaussée malgré le peu d'espace. Nous poserons la question suivante au Directeur : devons-nous comprendre que vous ne prévoyez pas de pourvoir les postes vacants ? Sa réponse se fera évasive, « cela nous laisse du temps pour réfléchir à une organisation » !
- Il existe des spécificités comme par exemple le suivi des « hébergés » sur la trésorerie de Dun ; de plus, dans les petits postes, les agents sont polyvalents et souhaiteraient le demeurer. Si dans un premier temps la direction répond favorablement à ce souhait, elle affiche clairement sa volonté d'une intégration des personnels aux nouveaux collectifs de travail.

Par ailleurs, une réunion de travail sur l'aspect RH sera organisée.

Questions diverses

Bourges-amendes : nous demandons qu'un point soit fait ultérieurement sur le transfert des amendes automatisées du pôle de Rennes vers le Cher pour la partie concernant notre département. De plus nous souhaitons que l'installation des agents au sein de la trésorerie de Bourges municipale soit étudiée en Chsct parce qu'elle pose problème en matière de réception du public.

Accueil de Vierzon : nous avons fait valoir que l'accueil avait été reconnu comme devant être pris en compte lors de la grève de Vierzon du fait de sa spécificité. La fréquentation est toujours importante et c'est pourquoi la CGT exige que le poste d'accueil soit pourvu d'autant qu'il évite des réceptions en aval.

Prélèvement à la source : une organisation syndicale relaie à juste titre l'inquiétude des agents. Pour notre part, nous exigeons que les congés des agents des SIP ne soient pas remis en cause. Nous relevons aussi que l'impact sur les SIE en termes de charge de travail devrait être mesuré.

Garage à vélo Condé : nous demandons que le conseil de cité inscrive dans ses dépenses l'agrandissement du garage à vélo.

Gillette Tessier, Sylvie Melgarès